

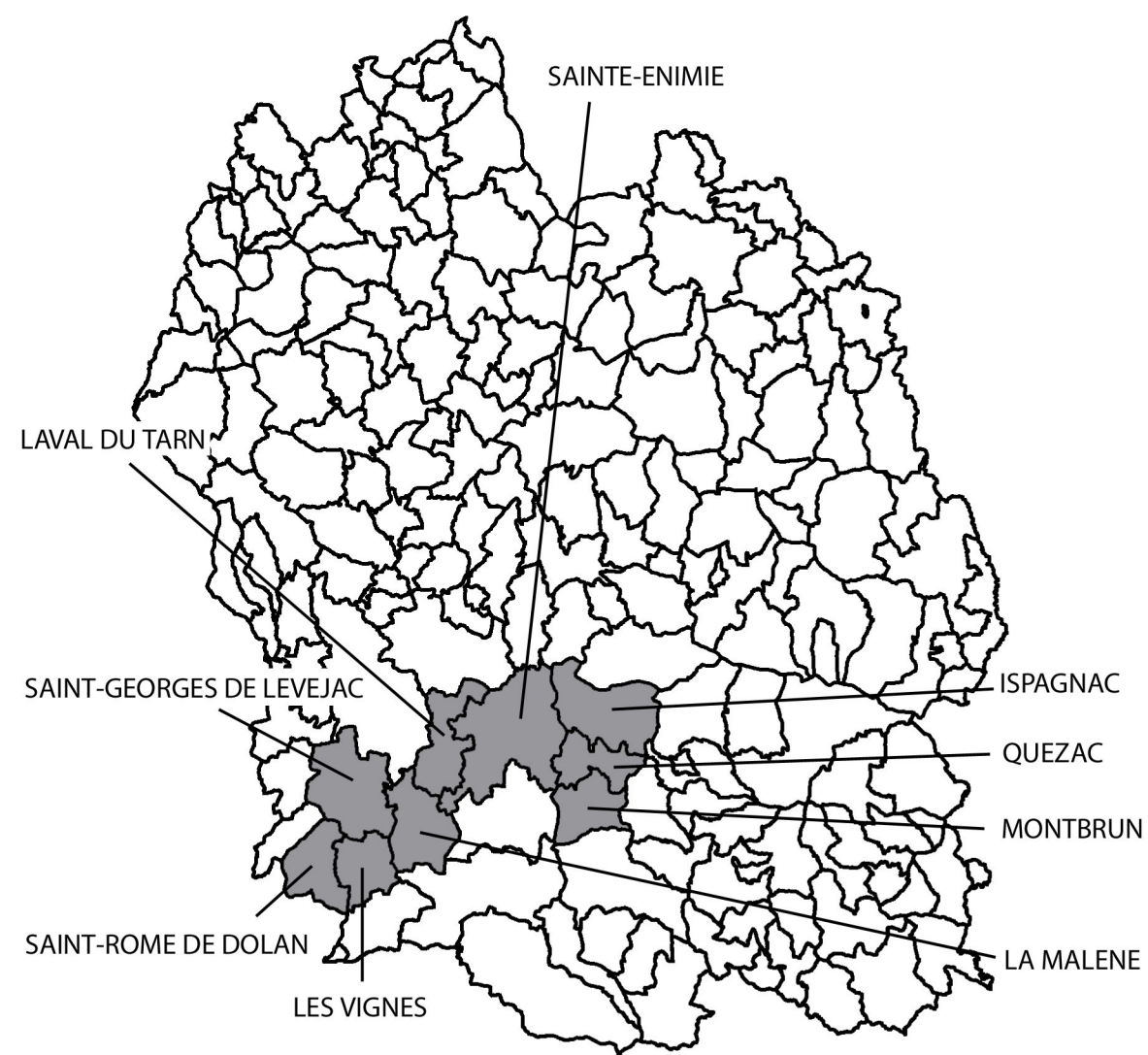


Préfet de la Lozère

Direction Départementale des Territoires

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.)

### BASSIN DU TARN



### 2 – CARTES DE ZONAGE

Vu et annexé à l'Arrêté Préfectoral  
n° 2014029-0003 du 29 janvier 2014

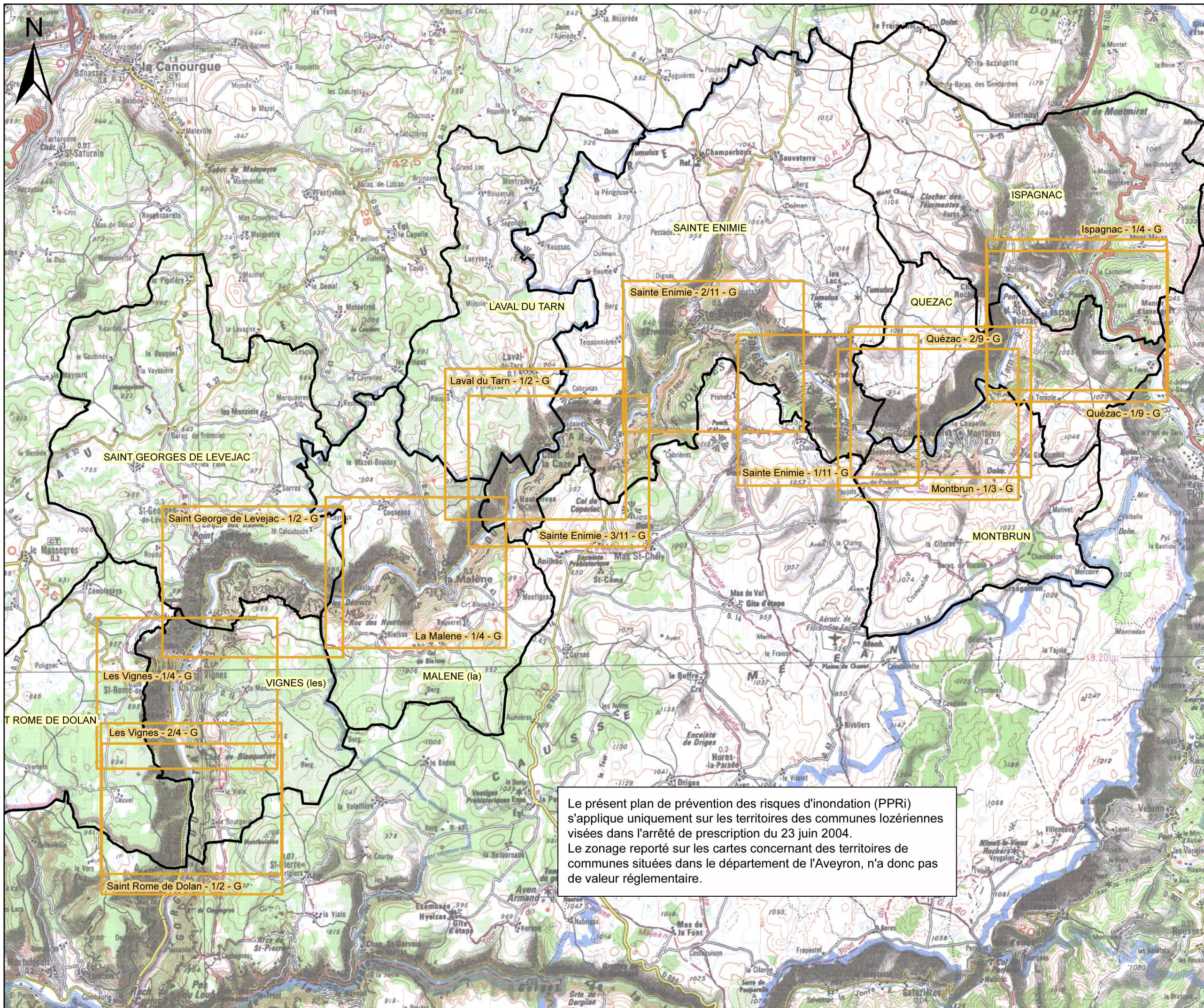
Le Préfet

Guillaume LAMBERT

Décembre 2013

## PPRI TARN

### Plan d'assemblage

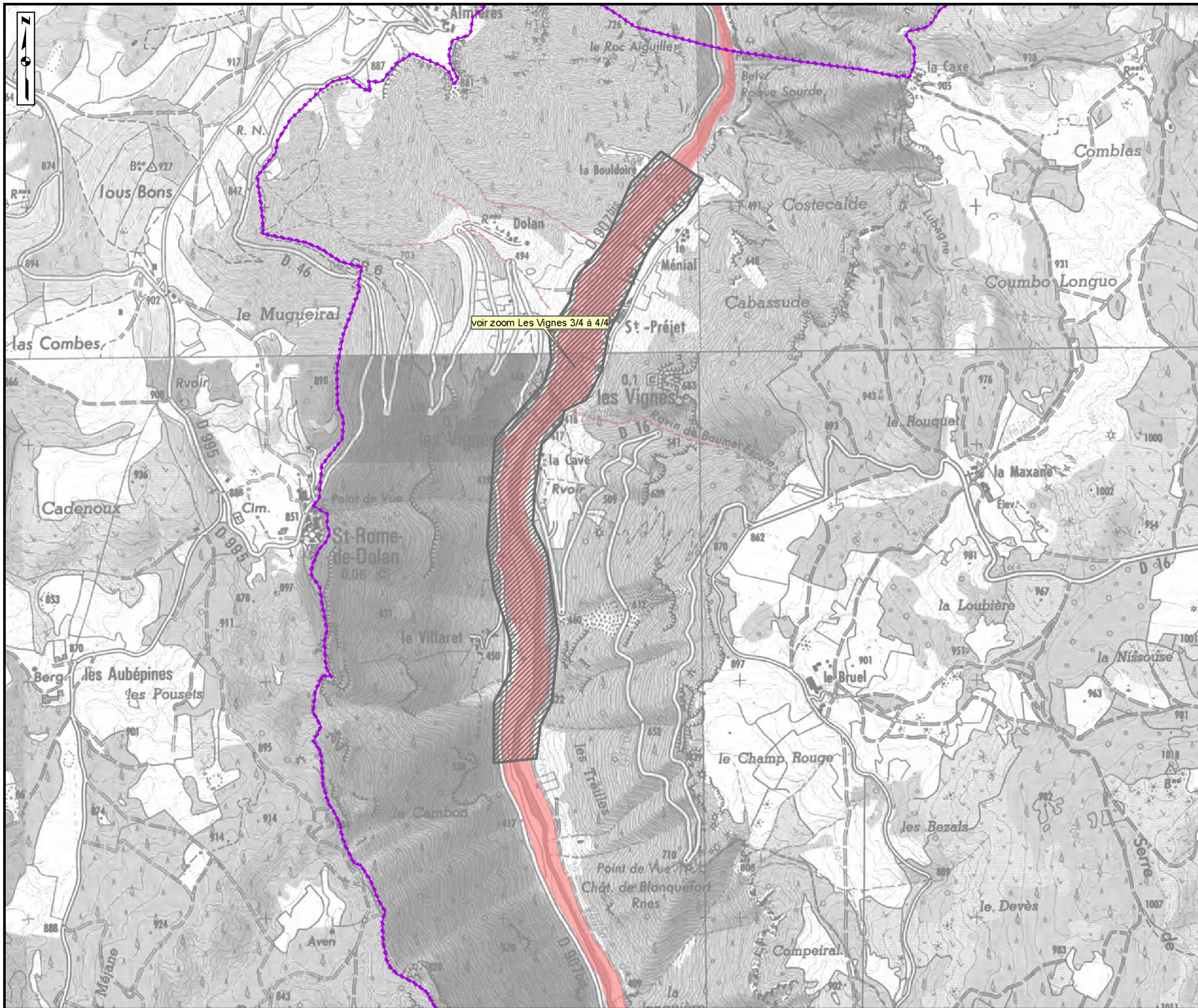


Le présent plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) s'applique uniquement sur les territoires des communes lozériennes visées dans l'arrêté de prescription du 23 juin 2004. Le zonage reporté sur les cartes concernant des territoires de communes situées dans le département de l'Aveyron, n'a donc pas de valeur réglementaire.

0 1 2 4  
Kilomètres

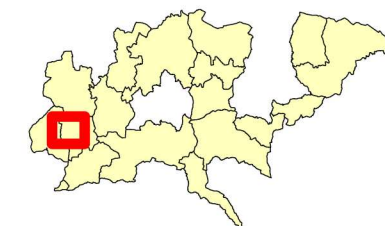
Echelle : 1:100 000

Fond :  
SCAN100 IGN



## PPRI TARN

### Zonage réglementaire



Les Vignes - 1/4 - G

### Légende

-  Limite secteur modélisé (cf cartes 1/15000ème)
-  Limite communale
-  Profil en travers modélisé et cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré ( $H < 0,5m$  et  $V < 0,5m/s$ ) défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré défini par une approche hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort ( $H \geq 0,5m$  ou  $V \geq 0,5m/s$ ) défini par modélisation en secteur urbanisé, ou zone de protection du champ d'expansion des crues définie par une approche hydrogéomorphologique

0 105 210 420  
  
Mètres

Echelle : 1:15 000

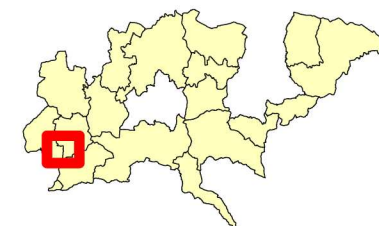
Fond cartes 1/15 000ème :  
SCAN25 IGN, BDTopo IGN

Fond cartes 1/5 000ème :  
Cadastre



## PPRI TARN

### Zonage réglementaire



Les Vignes - 2/4 - G

### Légende

- Limite secteur modélisé  
(cf cartes 1/15000ème)
- Limite communale
- Profil en travers modélisé et  
cote de la crue de référence
- Risque d'inondation modéré  
( $H < 0,5\text{m}$  et  $V < 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation
- Risque d'inondation modéré  
défini par une approche  
hydrogéomorphologique
- Risque d'inondation fort  
( $H \geq 0,5\text{m}$  ou  $V \geq 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation en  
secteur urbanisé,  
ou zone de protection du  
champ d'expansion des crues  
définie par une approche  
hydrogéomorphologique

0 105 210 420  
Mètres

Echelle : 1:15 000

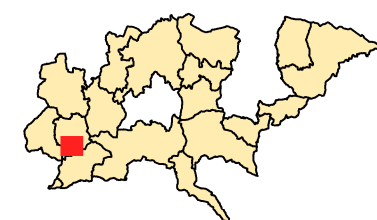
Fond cartes 1/15 000ème :  
SCAN25 IGN, BDTopo IGN

Fond cartes 1/5 000ème :  
Cadaastre

voir zoom St Rome de Dolan 2/2 ou St Pierre des Tripiers 3/4

## PPRI TARN

### Zonage réglementaire



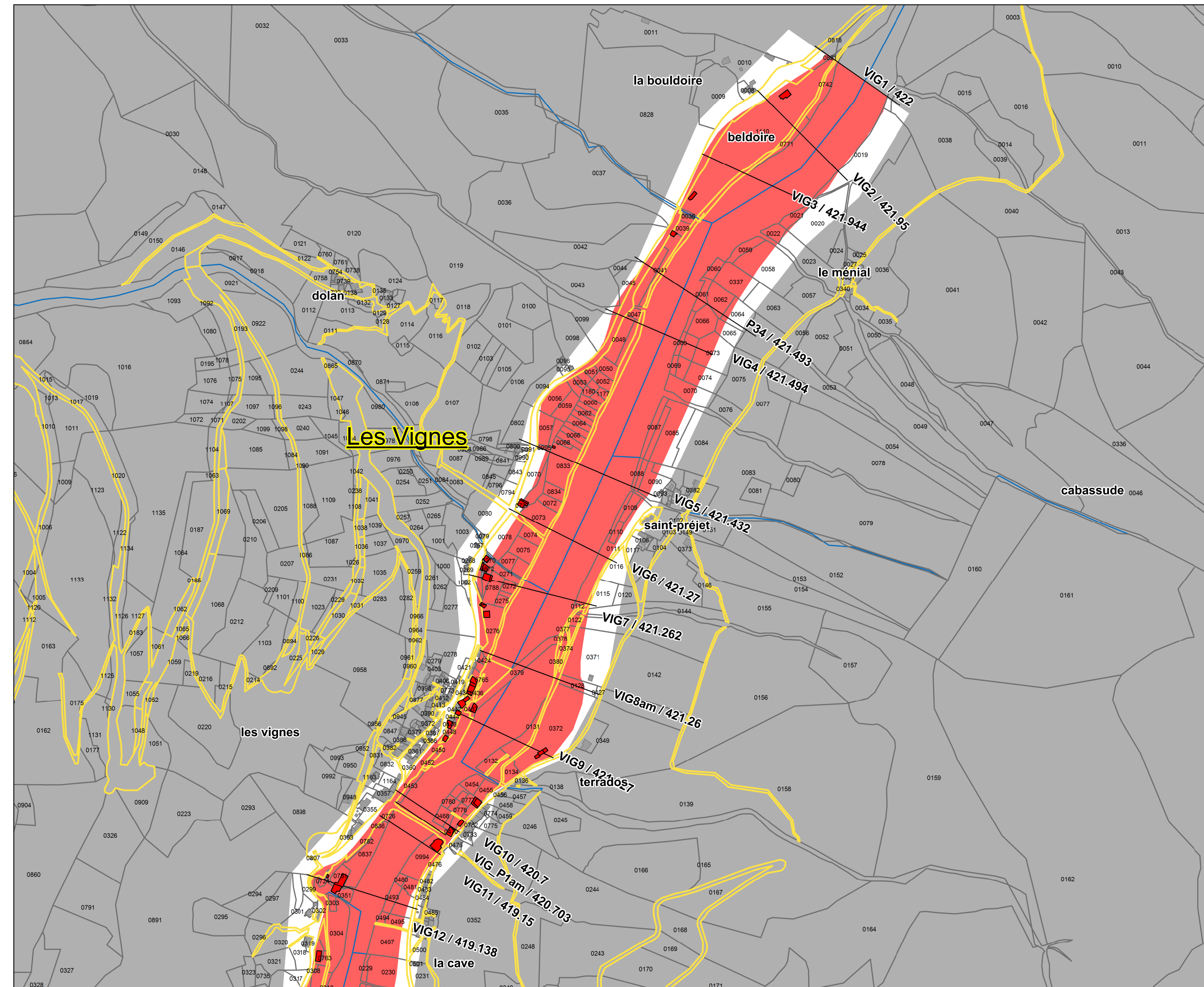
### Commune de Les Vignes 3/4

### Légende

-  Limite secteur modélisé  
(cf cartes 1/15000ème)
-  Profil en travers modélisé et  
cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré  
( $H < 0,5\text{m}$  et  $V < 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré  
défini par une approche  
hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort  
( $H \geq 0,5\text{m}$  ou  $V \geq 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation en  
secteur urbanisé ou zone  
de protection du champ  
d'expansion des crues  
définie par une approche  
hydrogéomorphologique

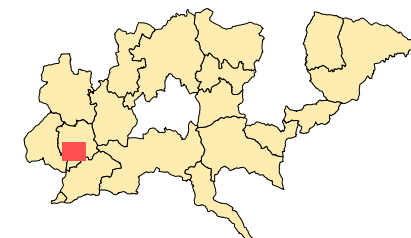
Echelle 1:10000

Fond cartes :  
BD Topo IGN, cadastre



## PPRI TARN

### Zonage réglementaire



### Commune de Les Vignes 4/4

### Légende

-  Limite secteur modélisé  
(cf cartes 1/15000ème)
-  Limite communale
-  Profil en travers modélisé et  
cote de la crue de référence
-  Risque d'inondation modéré  
( $H < 0,5\text{m}$  et  $V < 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation
-  Risque d'inondation modéré  
défini par une approche  
hydrogéomorphologique
-  Risque d'inondation fort  
( $H \geq 0,5\text{m}$  ou  $V \geq 0,5\text{m/s}$ )  
défini par modélisation en  
secteur urbanisé,  
ou zone de protection du  
champ d'expansion des crues  
définie par une approche  
hydrogéomorphologique

Echelle 1:5000

Fond cartes :  
BD Topo IGN, cadastre